

L'hon. M. Pearson: Je peux me tromper, mais d'après les chiffres que je vois à la page 22 des crédits supplémentaires, notre contribution à l'infrastructure de l'OTAN et aux budgets militaires atteint un total de \$540,000. Le ministre vient maintenant de déclarer que notre contribution totale aux budgets militaires de l'OTAN dépasse les \$500,000. Il doit y avoir erreur quelque part.

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, voici le détail: dépenses au 21 février 1961 au titre du budget militaire, \$13,656,000, ce qui laisse un solde non dépensé de \$844,000. Aux demandes courantes, \$1,384,000, s'ajoute un autre montant de \$540,000. Les \$740,000 représentent la somme des chiffres suivants: approvisionnement direct, \$200,000; budget de l'OTAN \$540,000, soit \$740,000.

Le chiffre de \$1,384,000 que j'ai donné tout à l'heure se compose de trois sommes. D'abord une contribution de \$380,000 à SHAPE, pour le système avancé d'éparpillement, ensuite une somme additionnelle de \$580,000 au budget militaire et, enfin, le premier versement trimestriel de \$424,000 au titre du redressement de la contribution aux dépenses d'infrastructure, soit un total de \$1,384,000.

L'hon. M. Pearson: Le ministre pourrait-il nous dire quelle forme prennent les approvisionnements aux fins de l'aide mutuelle pour lesquelles le montant est de \$200,000? Sauf erreur, il s'agit ici d'un supplément. Peut-on savoir le total pour l'année? Et aussi, quelle portion consiste en transferts de matériel militaire et quelle portion, en achats de nouveau matériel pour les forces de l'OTAN?

L'hon. M. Fleming: En ce qui concerne la part du Canada, ce poste dans le budget principal atteignait \$300,000. On demande aujourd'hui à y ajouter \$200,000. C'est donc \$500,000 qui sont affectés à des achats directs.

L'hon. M. Pearson: Est-ce à dire que notre contribution à l'OTAN cette année, au titre des achats directs, atteindra un demi-million?

L'hon. M. Fleming: Oui.

L'hon. M. Pearson: Le ministre pourrait-il nous expliquer en quoi consiste ce poste visant l'approvisionnement direct? Quelles sont les pièces de matériel en cause?

L'hon. M. Fleming: Peut-être pourrais-je répondre à cette question plus tard.

L'hon. M. Pearson: Je comprends qu'il soit difficile d'obtenir les détails; aussi le ministre pourra peut-être nous fournir ce renseignement plus tard. Le ministre pourrait-il maintenant comparer ce montant d'un demi-million de dollars destiné à l'approvisionnement direct, en matière d'aide mutuelle, avec le montant d'il y a cinq ans?

[L'hon. M. Fleming.]

L'hon. M. Fleming: Je me ferai un plaisir d'obtenir ce renseignement et de le transmettre à l'honorable député.

M. Benidickson: Pourrions-nous réserver ce crédit?

M. Argue: Monsieur le président, je voudrais dire quelques mots au sujet de ce crédit au nom du PSD-Nouveau Parti et à titre de chef national du PSD.

L'OTAN a une histoire longue et mémorable et nous estimons que cette organisation a été, dans le passé, un élément important de la stabilisation de la conjoncture mondiale. Nous pensons que la conjoncture évolue et que nous devrions en conséquence réexaminer notre position au sein de l'OTAN. L'Europe connaît un climat stable et les pays de ce continent se sont parfaitement relevés du point de vue économique. Le PSD et le gouvernement du Canada jusqu'à ce jour—bien qu'un changement semble se déceler dans la politique du gouvernement—ont eu pour ligne de conduite d'interdire la présence d'armes atomiques sur le sol canadien.

Le PSD va plus loin dans ce sens. Nous avons une ligne de conduite bien nette qui consiste à nous opposer à la propagation des armes atomiques non seulement sur le sol canadien et dans les autres pays, mais aussi au sein de nos forces armées, où qu'elles se trouvent dans le monde. Par conséquent, nous nous opposons et ne cesserons de nous opposer à l'avenir à toute initiative dont l'objet serait de munir les forces de l'OTAN d'armes atomiques. Nous savons parfaitement bien que certaines puissances de l'OTAN ont des armes atomiques, et que ces armes sont confiées à la garde du commandant américain en Europe. Voilà une autre raison pour laquelle, je crois, il importe maintenant de repenser notre rôle au sein de l'OTAN.

Si l'on suppose, ce qui selon moi n'est pas juste, que l'OTAN ne possède pas d'armes du type conventionnel, que l'OTAN est uniquement une force qui a à son usage des armes du type conventionnel, on peut alors se demander pour la même raison, quel est en réalité le rôle que jouent au sein de l'OTAN nos forces peu nombreuses munies d'armes du type conventionnel; on peut se demander également, à supposer que nous retirions notre petit contingent, si une telle décision aurait quelque effet appréciable sur la force militaire des pays de l'OTAN.

Une des principales raisons pour lesquelles l'ancien chef national du parti PSD, M. M. J. Coldwell, et ceux qui l'entouraient alors à la Chambre, et j'en étais, ont appuyé l'OTAN et ont continué de l'appuyer par la suite, c'est que nous avions l'impression que l'article 2,